

Communiqué de Presse

Paris, le 30 Décembre 2009 :

Au terme du processus d'appel de la décision de première instance du tribunal de St Louis (Etats-Unis), Sperian Protection annonce le paiement cette semaine de 22 millions de US\$ correspondant à l'indemnité et aux intérêts à sa charge. Cette opération n'a pas d'impact sur le compte de résultat du Groupe, le montant ayant été entièrement provisionné.

Le Groupe considère que ce résultat ne reflète ni le poids des preuves présentées, ni la correcte application des lois en vigueur. Sperian Protection s'est toujours fixé comme priorité la qualité et l'intégrité de ses produits. Le Groupe est confiant dans la valeur technologique des solutions qu'il propose et dans sa capacité à développer des équipements de haute qualité adaptés aux environnements à risque.

A propos de Sperian Protection

Sperian Protection est le leader de référence des Equipements de Protection Individuelle (auditive, oculaire, respiratoire, antichute, gants, vêtements et chaussures), résolument tourné vers l'international. Le Groupe offre des produits innovants adaptés aux environnements à risque pour que chacun, dans les industries et les services, travaille en confiance.

www.sperianprotection.com

Relations investisseurs

Véronique Boca
Tél. +33 (0)1 49 90 79 74
InvestorRelations@sperianprotection.com

Relations presse

Christophe Mathy
Tél. +33 (0)1 49 90 79 72
cmathy@sperianprotection.com

Burson•Marsteller
Sanaa Nadir
Tél. +33 (0)1 41 86 76 91